

Traverser ensemble la crise du coronavirus

Samia Hurst

Institut Ethique Histoire Humanités (iEH2), Faculté de médecine, Genève



A l'heure où j'écris ces lignes, l'épidémie du coronavirus se répand en Suisse et avec lui les mesures de prévention. Et ce, à une vitesse grand V. Entre la banalisation et la panique, on s'interroge. Me revoilà donc avec vous le temps d'une pause-café pour en discuter. En cette période où ressurgit la peur des maladies infectieuses, certains enjeux éthiques méritent un bref éclairage.

Tout d'abord, des mesures simples – si simples qu'elles peuvent paraître dérisoires – permettent réellement de sauver des vies. *La prudence est donc un devoir moral ces temps*. Certes, nous sommes déjà frappés de plein fouet par l'épidémie. Mais nous pouvons l'amoindrir et limiter le nombre de victimes. Une épidémie plus lente permet aussi à nos hôpitaux de mieux faire face, d'offrir notre meilleure médecine à plus de patients, de baisser la mortalité. La plupart d'entre nous n'ont jamais eu autant de vies littéralement à portée de main. Ensuite, *les mesures de santé publique sont toujours le résultat d'une pesée*. Sur le paquebot de croisière *Diamond Princess*, qui était bloqué au large du Japon, les mesures de précautions ont été mal appliquées. Un passager sur cinq est tombé malade. A Wuhan, où l'Etat chinois a agi avec brutalité, moins d'une personne sur cent est tombée malade. Entre ces deux extrêmes, nos décideurs peuvent jauger des mesures à prendre. Combien de droits faut-il sacrifier, même temporairement, pour sauver combien de personnes? Il devient impossible de faire *juste*. Nous avons une expression pour cela: il s'agit d'opter pour *la solution la moins pire*.

Il y a des manières plus ou moins justes d'appliquer un confinement, cependant. Nos collègues canadiens ont proposé des critères lors de l'épidémie de SRAS en 2003. La mesure doit être *ciblée*. Elle doit être *la moins limitative possible* pour obtenir l'effet escompté. Elle doit être *proportionnée*: le jeu doit en valoir la chandelle. Elle doit être *transparente*: nous devons savoir quelle est la

mesure décidée, par qui, et pour quelle raison. Et pour les personnes mises en quarantaine ou en confinement, il doit exister un moyen de faire appel contre la décision. Les épidémies peuvent impliquer une limitation temporaire de nos droits, mais il faut maintenir les garanties contre l'arbitraire.

Selon le nombre de malades graves simultanés, les hôpitaux devront appliquer les principes de triage employés lors des catastrophes. Nous devons soigner tout le monde, mais les hôpitaux ne pourront pas accueillir tous les malades, ni admettre tous les cas sévères aux soins intensifs. Le triage refuse l'accès aux personnes «pas assez malades» et aussi aux personnes «trop malades», dont les chances de survie seraient trop faibles même avec des mesures intensives. *Cette évaluation doit se fonder sur la considération égale de la valeur de chacun, et le faire visiblement*. Pas question de refuser des personnes jugées «moins importantes». Sans une équité très visible, une telle mesure deviendrait rapidement inapplicable [1].

Mais le point le plus important est sans doute aussi le plus discret. *Dans cette période où nous devons respecter la distance physique, nous devons protéger d'autant plus la proximité sociale*. A deux mètres de distance ou par vidéo, nous allons continuer d'avoir besoin les uns des autres. C'est finalement ensemble que nous allons traverser ces événements. Ce sont nos organisations collectives qui vont montrer ce qu'elles savent faire de mieux, et où sont leurs failles. C'est par nos actes quotidiens que nous allons infléchir l'avenir de la maladie. En ne nous serrant pas la main, donc, continuons à nous sourire. Après l'épidémie, nous allons encore vivre ensemble. Et nous nous rappellerons comment nous nous serons comportés pendant qu'elle était là.

Référence

- 1 Voir les directives de l'Académie Suisse des Sciences Médicales: samw.ch/fr/corona.

Samia.Hurst[at]unige.ch